



BOISSERON



SIVOM
enfance & jeunesse



SAINT CHRISTOL



SAINT SÉRIÈS



SATURARGUES



VERARGUES



SAUSSINES



VILLETELLE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL -PETITE ENFANCE-

Micro crèche de Boisseron « Les Arlequins »
Micro crèche intercommunale de Saint Sériès « Les Petits Princes »
Crèche Multi Accueil intercommunale de Villetelle

Cadre réservé au service petite enfance

Date inscription liste attente :

Date du contact :

Prise du contact par :

(Nom, Prénom et fonction)

Cette fiche permet de prendre en compte votre demande d'inscription de votre enfant au sein d'un des établissements d'accueil du jeune enfant à Saint Sériès, Boisseron et/ou Villetelle.

Une prise de contact et un rendez-vous individuel vous seront proposés dans les semaines suivant la réception de ce document renseigné.

Votre demande sera soumise à une commission pour l'attribution d'une place d'accueil pour votre enfant. La commission a lieu en mai.

Vos coordonnées

Merci de compléter l'ensemble des informations demandées pour le suivi de votre dossier

Nom, Prénom du responsable légal de l'enfant :

Adresse :

Commune: Tél. domicile : Tél port :

Email :

Nom, Prénom du (de la) conjoint(e) :

Adresse :

Commune: Tél. domicile : Tél port :

Email :

Nom, Prénom de l'enfant :

Préciser si enfant à naître

Date de naissance (ou prévu) :/...../ 20.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'ACCUEIL

Les structures sont ouvertes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Date prévisionnelle du début d'accueil de l'enfant :

Nous souhaitons un accueil à temps complet

(4 ou 5 jours par semaine avec une présence de 8 à 11 heures par jour).

Nous souhaitons un accueil à temps partiel

(2 ou 3 jours par semaine, ou en demi-journées, de 4 heures minimum).

Nous souhaitons un accueil occasionnel

(moins de 3 jours, de 2 heures minimum).

Pour ces choix, veuillez renseigner le tableau ci-après :

Ordre de priorité *	Jour de la semaine	Amplitude horaire souhaitée	Nombre d'heures par jour	
	<input type="checkbox"/> LUNDI	De h à h		* Numérotez vos priorités de 1 à 3 <i>1 = Moyen de garde obligatoire, pas d'autres solutions envisageable</i> <i>2 = Moyen de garde alternatif, un autre moyen existe déjà le cas échéant (parent, famille, assistante maternelle...)</i> <i>3 = Moyen de garde potentiel, d'autres modes de garde sont possibles ou envisageable (parent, famille, assistante maternelle...)</i>
	<input type="checkbox"/> MARDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> MERCREDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> JEUDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> VENDREDI	De h à h		

Choix du mode d'accueil (cocher la case) :

Choix :	Si votre choix ne peut être satisfait, souhaitez-vous qu'il soit réorienté vers :
<input type="checkbox"/> Micro crèche de Boisseron	<input type="checkbox"/> Micro crèche de Boisseron
<input type="checkbox"/> Micro crèche de Saint Sériès	<input type="checkbox"/> Micro crèche de Saint Sériès
<input type="checkbox"/> Crèche Multi Accueil de Villetelle	<input type="checkbox"/> Crèche Multi Accueil de Villetelle

Commentaires (si besoin) :

Signature du responsable légal de l'enfant et de son (sa) conjoint(e)

A

Le.....

Signature

A

Le.....

Signature

Nous vous remercions d'avoir accordé quelques minutes pour remplir ce document.

Celui-ci est à remettre soit : • **Accueil de votre mairie ou SIVOM**

• **Communauté de Communes du Pays de Lunel**

à l'attention de M TAPIE Olivier, Coordonnateur Petite Enfance

152 chemin des merles Z.A.E. Luneland C.S. 90229

34403 LUNEL Cedex